

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Pour diffusion immédiate »

### **Me Carmen Rioux, récipiendaire de la *Médaille du mérite* de l'APPCP.**

*Montréal, 27 novembre 2017* – Le 1<sup>er</sup> novembre 2017, l'*Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales* (APPCP) remettait à Me Carmen Rioux, procureure au Bureau de la Directrice des poursuites criminelles et pénales à Québec, la *Médaille du mérite* de l'APPCP.

L'*Association* a ainsi reconnu la compétence remarquable de Me Rioux. Disponible, dévouée, travaillante, déterminée, empathique, intègre et compétente, cette procureure d'exception mérite pleinement l'obtention de la plus haute distinction remise par l'*Association*. Me Rioux représente, tant pour l'APPCP que pour tous ses membres, l'excellence professionnelle et le dépassement.

### **La Médaille du mérite**

La *Médaille du mérite* est la plus haute distinction qu'un procureur puisse recevoir de l'*Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales*. Elle est remise depuis 1986 pour honorer des procureurs exceptionnels.

### **L'APPCP**

L'*Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales* (APPCP) est un organisme dont l'objectif principal est d'assurer la représentation professionnelle de tous les procureurs aux poursuites criminelles et pénales du Québec. Elle défend les intérêts professionnels, sociaux, moraux et économiques de ses membres et négocie les conditions de travail pour l'ensemble de ceux-ci.

---

Source : Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales

Renseignements :        Andy Drouin, Vice-président  
                                      514-288-3636